Prendre la parole en visioconférence

1 jours 1,50 heures

Programme de formation

Public visé

L'ensemble des élu.e.s

Points forts

En webinaire ou « réunion en visio », le format virtuel ne facilite pas l'échange. Cette courte formation, en visio, permettra de comprendre comment réussir à prendre la parole depuis son écran et comment rendre ce type de réunion plus participative.

Pré-requis

Pas de prérequis

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation l'élu.e sera en capacité de :

- Comprendre en quoi la visio ajoute des freins à la prise de parole
- Connaître tous les outils de la visio qui enrichissent l'échange
- Adapter son animation de réunion au format visio
- Prendre la parole de manière efficace lorsque l'on est particiant·e

Description / Contenu

- **20' : Identifier les difficultés rencontrées en prise de parole en visio**

Présentation du déroulé et du cadre. Retours d'expérience des participant·e·s en réponse à la question : quelle difficulté avez-vous rencontré dernièrement pour vous exprimer lors d'une visio (dans quel contexte) ?

- **10' : Comprendre en quoi la visio ajoute des freins à la prise de parole**

Les principales différences entre une réunion en présentiel et une réunion en visio

- **15' : Connaître les outils de la visio qui enrichissent l'échange**

Les outils de : partage d'écran / réactions / lever la main / le chat / autres fonctionnalités. Les problèmes techniques les plus courants. Le partage des tâches pour l'animation

- **15 ' : Adapter son animation de réunion au format visio**

En quoi la visio amplifie les rôles de l'animateur (Clarification - Régulation et contrôle – Rythme)

- **15 ' : Prendre la parole de manière efficace lorsque l'on est particiant·e**

Les règles de l'échange à l'écran. La complémentarité prise de parole / chat

- **15 ' Conclusion et évaluation**

Le point qui vous a paru le plus utile et les questions qui restent en suspend

Informations sur l'admission

Selon le type de formation : Pour les formations sur calendrier vous
pouvez vous inscrire en vous connectant au site ou en remplissant le bulletin d'inscription à télécharger en cliquant ici au plus tard 11 jours avant la date de la formation.
Pour organiser la formation sur votre territoire
contactez-nous directement.
Vous pouvez retrouver les tarifs et les modalités de prise en charge de nos formations sur le site
https://www.formationdeselus.bzh/infospratiques/

nos-tarifs-de-formation
Contact : par téléphone au 02 99 41 50 07 par mail à
info@aric.asso.fr ou par courrier à ARIC 13 Place des Marelles - BP 27305 35573 CHANTEPIE CEDEX

Modalités pédagogiques

Tour « d'écran »
Reprise des éléments issus de l'échange de manière synthétique et compléments.
Démonstration à partir de l'écran
Apport théorique et pratique
Mise en situation

Moyens et supports pédagogiques

Un supportde formation sera fourni à chaque participant, il contient le déroulé de la formation avec la progression de la journée, les différentes séquences et contenus pédagogiques ainsi que les ressources (bibliographie, sitographie…).

Modalités d'évaluation et de suivi

Des bilans collectifs sont effectués lors de la formation afin de mesurer les écarts potentiels entre les objectifs de départ et le déroulement effectif de la formation ainsi que l'acquisition et le transfert de connaissances. Ces bilans se matérialisent sous forme de tours de table de questions aux participants. A l'issue de la formation, des questionnaires d'évaluation sont distribués aux participants et au formateur. Ils sont complétés sur place. Un questionnaire à froid est envoyé quelques mois après la formation. Ces évaluations permettent de recueillir, à court et moyen terme, des données quantitatives et qualitatives sur la réalisation de la formation, l'atteinte des objectifs et les futurs besoins en formation. Elles sont traitées par l'Aric.

Informations sur l'accessibilité

Afin d'organiser votre participation dans les meilleures conditions et de nous assurer que les moyens de la formation seront adaptés à vos besoins, vous pouvez contacter la référente handicap par mail ou par téléphone : a.gavory@aric.asso.fr 02 99 41 50 07

Les salles dans lesquelles se déroulent les formations satisfont aux critères de certification d'établissements recevant du public. L'ARIC vérifie leur adéquation avec le déroulement pédagogique de la formation, le nombre de participants et leur situation géographique.
Chaque session est encadrée par un formateur ou une formatrice qui est garant de la bonne tenue de la formation (horaires, présence des participants, transmission des savoirs). Le nombre de participants est compris entre 10 et 20 personnes par session.

Profil du formateur

Alexandra FRESSE-ELIAZORD
Coach et consultante en communication, son parcours professionnel l'a amenée à aborder pendant 20 ans les techniques de communication dans diverses dimensions : communication publique, relations presse, écriture pour le web...tant dans le privé que dans le public. Après avoir été plume pendant 3 ans d'un président de Région, elle a écrit deux ouvrages professionnels à destination des élus, sur l'écriture de discours et sur la prise de parole en public. Ses formations visent à permettent à chacun de se sentir à l'aise dans les exercices d'expression écrite et orale qu'impose la fonction, tout en restant fidèle à soi-même : "à chacun son style."